



## Notice explicative du projet N°9.11

### **Edition 2014 du Festival du Film Nature et Environnement « Génération durable » dans le Sud de l'Eure par le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton**

Fiche-dispositif N°9 : valorisation du patrimoine local culturel tout en sensibilisation au respect de l'environnement et au développement durable

**Comité de Programmation du 15 septembre 2014**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, de par son programme européen LEADER, est engagé dans la sensibilisation à l'environnement et à sa protection dans une perspective de développement durable. C'est pourquoi, il accueille le festival du Film Nature et Environnement « Génération durable » depuis sa diffusion à l'échelle départementale.

Né dans la région de Bernay grâce à l'initiative de la MJC locale, le festival s'est exporté en 2012 dans toute l'Eure et dès cette année en Région Haute-Normandie.

La délocalisation du festival dans le Sud de l'Eure s'est d'abord effectuée sous la coordination du Centre de Ressources et d'Education à l'Environnement (CREE) du lycée de Chambray. Puis, le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton s'est suppléé comme coordinateur pour 2013 et 2014 afin d'assurer la venue du festival dans le Sud de l'Eure.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Développer la prise de conscience de toutes les générations aux enjeux environnementaux
- Sensibiliser le plus grand nombre aux gestes éco-citoyens
- Susciter l'occasion d'échanger avec les spécialistes de la nature et de l'environnement

#### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- public scolaire : élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées pour les projections en journée (coûts non pris en compte via LEADER)
- centre de loisirs et tout public pour les projections en journée pendant la période de vacances
- tout public pour les projections en soirées
- 150 spectateurs pourront être accueillis en moyenne à chaque projection

## ➤ Contenu :

Le festival cible des publics différents : les scolaires, les enfants des centres de loisirs et le grand public. Afin d'assurer un accès de la manifestation à tous les publics, l'ensemble des projections seront gratuites.

### **Les projections du jeudi 16 et du vendredi 17 octobre sont consacrées au public scolaire.**

Les séances sont prévues au plus près des établissements afin de ne pas leur générer de frais de transport. Trois séances pourront être suivies de débats sur le film. *Ces séances ne sont pas éligibles à LEADER car elles se déroulent pendant le temps scolaire.*

**Les projections du mercredi 22 et du jeudi 23 octobre ont été proposées prioritairement aux centres de loisirs** mais elles sont également ouvertes au **grand-public** et notamment aux familles. Les films suivants seront projetés :

- Le dessin-animé Zarafa qui raconte le périple d'une girafe offerte par le Pacha d'Égypte au roi de France
- Le dessin-animé Tante Hilda qui prête attention à une céréale aux propriétés miraculeuses...
- Le dessin-animé Minuscule sur deux bandes rivales de fourmis convoitant le même butin: une boîte de sucres !
- Le film Chimpanzés nous montre l'apprentissage de la vie au cœur de la forêt tropicale africaine en nous invitant à suivre avec humour, émotion et angoisse les premiers pas d'un chimpanzé dans ce monde

### **Les soirées sont destinées au grand-public.**

- Le premier soir le documentaire *Moissons* sur la culture biologique et la préservation de semences sera présenté au public.
- Le deuxième soir, un documentaire de la collection « Consom'acteurs 2.0 », *Une petite histoire de la consommation* sera projeté. Il témoigne d'un autre mode de consommation possible : il ne s'agit plus d'acheter l'objet, mais seulement l'usage qu'il représente.  
Des intervenants locaux ou en lien avec les films projetés (acteurs, réalisateurs...) seront invités à engager le débat avec le public à la suite de ces deux projections.
- Le troisième soir, le film *Jungle d'eau douce* conclura le festival dans le Sud de l'Eure. Les spectateurs découvriront comment la nature reprend ses droits et comment des lieux artificialisés par les activités industrielles peuvent redevenir, une fois celles-ci arrêtées, de véritables oasis de biodiversité.

## ➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

- Janvier 2014 : rencontre avec la MJC de Bernay : prise de connaissance du projet 2014
- Février 2014 : consultation de partenaires locaux, coordination pour opérer relayer la communication et recueil des volontés d'échanges suite aux projections tout public.
- Juin-Juillet 2014 : précision des modalités partenariales et techniques (réservation des salles, sélection des films, établissements scolaires participants)
- Septembre 2014 : sélection des intervenants et mise en place de la communication
- Du 16 au 25 octobre 2014 : festival sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- Mi novembre 2014 : bilan de la manifestation

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ Lieu de réalisation de l'opération :

- Amphithéâtre du Lycée E. de Chambray
- Cinéma « Le Trianon » de Verneuil-sur-Avre
- Salle polyvalente de Damville ou de Saint-André
- Salle polyvalente de Breteuil-sur-Iton
- ...

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton

## II. EVALUATION DU PROJET

➤ **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**

1. Nombre de demi-journées et de soirées de projection : 11
2. Nombre de films différents présentés : 12
3. Nombre d'échanges avec les spectateurs organisés suite aux projections : 9

➤ **Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :**

1. Nombre total de spectateurs au festival sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton: 950
2. Nombre de centres de loisirs participants : 4
3. Nombre de structures partenaires locales associées : une dizaine

➤ **Critères de notation**

### **Partenariat/Concertation :**

Ce projet a été co-construit avec la MJC de Bernay. Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, en tant que coordinateur local du festival, a élaboré la programmation en concertation avec les principaux établissements scolaires de chaque canton et avec les centres de loisirs des Communautés de Communes. Un partenariat a été développé avec le cinéma de Verneuil-sur-Avre pour la mise à disposition gratuite de la salle et l'utilisation du matériel. Une réunion de consultation des acteurs locaux impliqués dans la thématique a été organisée en amont de la préparation de la manifestation (Les Colibris, Terre de Liens, Espace Info Energie).

### **Caractère pilote/Innovation :**

Le festival du film d'environnement est une création récente (seulement dans sa troisième année d'existence). Il ne pré-existait pas de festival sur l'environnement sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton auparavant et très peu de festivals de films sur d'autres thèmes.

La démarche d'élaboration de cette manifestation est originale puisque le contenu de la programmation est co-construit avec les partenaires (avis sur les films, les horaires des séances et les lieux de projection).

### **Diagnostic ascendant :**

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton en partenariat avec l'organisateur du festival, la MJC de Bernay
- *Comment ?* En réalisant un diagnostic des thèmes intéressant les partenaires locaux, un diagnostic des participants potentiels et un diagnostic des lieux les plus appropriés pour les projections
- *A quelle échelle ?* A l'échelle du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- *Un document a-t-il été réalisé ?* Oui. De nombreux documents de communication ont été édités par la MJC de Bernay (affiche générale du festival, programme des séances et des conférences-débats sur tout le département, blog, bande-annonce).  
Le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a diffusé un programme spécifique sur les séances grand-public aux établissements scolaires et aux centres de loisirs un descriptif des films.

### **Social :**

Les projections étant gratuites, la manifestation est accessible à tous. Les films retenus sont grand-public pour intéresser le plus grand nombre, notamment les jeunes qui font partie des publics ciblés prioritairement.

Le festival permettra aux habitants du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton d'assister à des projections de films primés, indépendants, engagés souvent réservés aux salles de projection des cinémas d'art et d'essai des grands centres urbains.

**Ecologie/Environnement :**

Les participants à ce festival seront sensibilisés aux gestes éco-citoyens et à la préservation de l'environnement. La sélection des films projetés a été opérée de façon à privilégier des films faisant état de solutions innovantes développées pour préserver la biodiversité et réduire la production de déchets.

**Economie :**

Le partenariat avec le cinéma de Verneuil-sur-Avre permet de conforter l'activité de ce cinéma municipal et renforce sa notoriété.

**III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET**

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>
Projections en demi-journée - prix unitaire 325 €	2 600,00
Projections en soirée - prix unitaire 300 €	900,00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>3 500,00</b>

<b>Financement d'origine publique</b>	<b>Montant en €</b>
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	2 290,00
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>2 290,00</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>1 210,00</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>3 500,00</b>

<b>Financement d'origine privée</b>	<b>Montant en €</b>
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

<b>Recettes prévisionnelles générées par le projet</b>	<b>Montant en €</b>
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>3 500,00</b>
---------------------------------------	-----------------

*Remarque : seuls les coûts inhérents aux projections grand-public ont été pris en compte pour le calcul de la subvention en FEADER. Il s'agit des 4 demi-journées du mercredi 22 et du jeudi 23 octobre pour les centres de loisirs et les familles (4x 325€), des 3 soirées grand-public (3x 300€).*